



## Communauté De Communes Des Savanes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2012

DELIBERATION N° 23BIS-2012/CCDS MODIFIANT LA  
DELIBERATION N° 23-2012/CCDS RELATIVE A LA  
REHABILITATION DE LA DECHARGE D'IRACOUBO

L'an deux mil douze et le vingt-cinq septembre 2012 à dix-huit heures, le Conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des délibérations de la mairie de Kourou, sous la présidence de M. Charles RINGUET, Premier Vice-président.

### Titulaires présents :

MM. RINGUET Charles, PUTCHA Robert, HORTH René-Serge, GABRIEL Jean-Christian, MAGLOIRE Adelson  
Mmes LEVEILLE Annick, CARISTAN Lydie, Karine ZULEMARO, CLET-COURAT France

### Suppléants présents

Mme CHAMPESTING Maëva  
M. ANTOINETTE Georges Richard – Gilles DUFAIL

**Conseillers communautaires formant la majorité des membres en exercice**

### Titulaires absents excusés :

MM. MADELEINE Jean-Claude, Président - LAZZAROTTO William

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts de la CCDS,  
Vu l'avis favorable du Bureau en sa séance du 22 mai 2012 ;  
Vu l'avis favorable du Bureau en sa séance du 14 septembre 2012  
Entendu l'exposé du rapport du Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Article 1 : **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport,

Article 2 : **MODIFIE** la maquette financière comme suit :

- ADEME 50% 310889,65
- FEADER 30% 186533,79
- CCDS 20% 124355,86

Soit une enveloppe totale de **621 779,30 €**

Article 3 : **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget de la CCDS.

Article 4 : **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches administratives afférentes à cette affaire.

### Vote :

- Nombre de conseillers en exercice : 20
- Nombre de conseillers présents : 12
- Pour : 12
- Contre : 00
- Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 25 septembre 2012  
Pour extrait et certifié conforme

**P/ le Président empêché**  
**Le 1<sup>er</sup> vice-président**

  
**Charles RINGUET**



PREFECTURE DE LA GUYANE  
BUREAU DU COURRIER

28 SEP. 2012

ARRIVÉE

Transmis A.....